



MARTIN & CIE
COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS
SOCIÉTÉ EN NOM COLLECTIF

1100, rue Notre-Dame
Lachine (Québec)
H8S 2C4

Téléphone :
514.637.7887

Télécopieur :
514.637.3566

Internet :
www.martin-cie.com

Courriel :
L.martin@martin-cie.com

ÉQUIPE DAUPHIN LACHINE

ÉTATS FINANCIERS

31 DÉCEMBRE 2015

SOMMAIRE

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 3
Résultats et évolution de l'actif net	4
Flux de trésorerie	5
Bilan	6
Notes complémentaires	7 - 8
Renseignements complémentaires	9 - 12



MARTIN & CIE
COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS
SOCIÉTÉ EN NOM COLLECTIF

1100, rue Notre-Dame
Lachine (Québec)
H8S 2C4

Téléphone :
514.637.7887

Télécopieur :
514.637.3566

Internet :
www.martin-cie.com

Courriel :
l.martin@martin-cie.com

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À la direction
Équipe Dauphin Lachine

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'Équipe Dauphin Lachine, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2015, et les états des résultats et évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Équipe Dauphin Lachine au 31 décembre 2015, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Martin & cie
par Louis Martin, CPA auditeur, c.A

Louis Martin, CPA auditeur, CA

Lachine
Le 8 mars 2016

ÉQUIPE DAUPHIN LACHINE
RÉSULTATS ET ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2015

4

	2015	2014
Produits		
Contributions de 100 \$ ou plus	1 500 \$	- \$
Adhésions	815	3 340
Remboursement, par la municipalité, des frais de vérification	2 932	3 000
Remboursement, par la municipalité, des dépenses de recherche et de soutien des conseillers	<u>35 817</u>	<u>36 507</u>
	<u>41 064</u>	<u>42 847</u>
Charges		
Frais de recherche et de soutien	31 840	32 375
Frais de vérification	2 932	4 082
Frais d'administration	2 840	3 092
Fournitures de bureau	227	169
Assurances	915	871
Intérêts et frais bancaires	74	264
Divers	<u>431</u>	<u>-</u>
	<u>39 259</u>	<u>40 853</u>
Excédent des produits sur les charges	1 805	1 994
Actif net au début	<u>13 805</u>	<u>11 811</u>
Actif net à la fin	<u><u>15 610</u></u> \$	<u><u>13 805</u></u> \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



MARTIN & CIE
 COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS
 SOCIÉTÉ EN NOM COLLECTIF

ÉQUIPE DAUPHIN LACHINE**FLUX DE TRÉSORERIE****EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2015**

5

	2015	2014
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	<u>1 805</u> \$	<u>1 994</u> \$
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Remboursement de dépenses par la municipalité	(1 998)	9 412
Fournisseurs et frais courus	<u>-</u>	<u>(5 191)</u>
	<u>(1 998)</u>	<u>4 221</u>
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(193)	6 215
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	<u>7 113</u>	<u>898</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	<u><u>6 920</u></u> \$	<u><u>7 113</u></u> \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



MARTIN & CIE
COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS
SOCIÉTÉ EN NOM COLLECTIF

ÉQUIPE DAUPHIN LACHINE

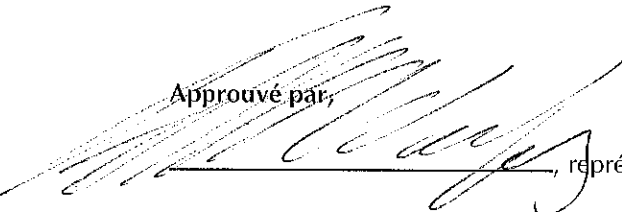
BILAN

31 DÉCEMBRE 2015

6

	2015	2014
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	6 920 \$	7 113 \$
Remboursement de dépenses par la municipalité	<u>8 690</u>	<u>6 692</u>
	<u>15 610 \$</u>	<u>13 805 \$</u>
Passif		
	- \$	- \$
Actif net		
Non affecté	<u>15 610 \$</u>	<u>13 805 \$</u>
	<u>15 610 \$</u>	<u>13 805 \$</u>

Approuvé par,


représentant officiel

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



MARTIN & CIE
COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS
SOCIÉTÉ EN NOM COLLECTIF

1. AUTORISATION

Le parti Équipe Dauphin Lachine a été autorisé par le Directeur général des élections, en vertu de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, le 22 juillet 2013.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Le parti applique les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité.

Comptabilisation des produits

Les contributions et les adhésions sont comptabilisées lors de leur encaissement.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique du parti consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

Le parti évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées dans les résultats de la période où elles se produisent.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse et des débiteurs.

3. CONTRIBUTIONS

	Nombre	2015	Nombre	2014
De 100 \$ ou plus	<u>5</u>	<u>1 500</u> \$	<u>-</u>	<u>-</u> \$



4. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques financiers

Le parti, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques, sans pour autant être exposé à des concentrations de risque. Les principaux sont détaillés ci-après.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait le parti à subir une perte financière. Le risque de crédit pour le parti est principalement lié aux débiteurs.



ÉQUIPE DAUPHIN LACHINE

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

SECTION 1 : LISTE DES ÉLECTEURS DONT LE TOTAL DE LA CONTRIBUTION EST DE 100 \$ OU PLUS

<u>NOM</u>	<u>PRENOM</u>	<u>ADRESSE</u>	<u>DATE</u>	<u>NO REÇU</u>	<u>CONTRIBUTION</u>
CLOUTIER	JEAN-FRANCOIS		2015-05-11	MF568998	300,00
DAUPHIN	CLAUDE		2015-05-11	MF568980	300,00
RACICOT	DANIEL		2015-05-11	MF569006	300,00
SIMONYIK	KYMBERLEY ANN		2015-05-11	MF569000	300,00
VODANOVIC	MAJA		2015-05-11	MF568999	300,00
	TOTAL				\$ 1 500,00

Nom du parti : Équipe Dauphin Lachine

Nom de la municipalité : Montréal, V (66023)

Exercice terminé le 31 décembre 2015

SECTION 2 : EMPRUNTS ET CAUTIONNEMENTS

EMPRUNT

Nom Adresse du prêteur	Date de l'emprunt	Taux d'intérêt (%)	Solde de début	Montant emp. dans l'exercice	Mont. Remboursé	Solde à la fin	Intérêts payés
Aucun emprunt							

CAUTIONNEMENT

Nom et prénom de l'électeur	Adresse de l'électeur No, rue, app., ville et code postal	Montant Cautionné
Aucun cautionnement		



Nom du parti : Équipe Dauphin Lachine

Nom de la municipalité : Montréal, V (66023)

Exercice terminé le 31 décembre 2015

SECTION 4: ÉTABLISSEMENTS FINANCIERS OÙ SONT DÉPOSÉES LES SOMMES RECUEILLIES

Nom de l'établissement	Adresse de l'établissement	No du compte
Caisse Desjardins de Lachine	1625, rue Notre-Dame, Lachine, H8S 2E5	30323-815-0281735



Nom du parti : Équipe Dauphin Lachine

Nom de la municipalité : Montréal, V (66023)

Exercice terminé le 31 décembre 2015

SECTION 5 : CONCILIATION DES REÇUS OFFICIELS

	A	B	C	D	E	F
Numéro de série des reçus officiels	Non utilisés et détenus en début d'exercice	Obtenus au cours exercice	Délivrés à des donateurs	Abîmés ou annulés	Perdus	Non utilisés et détenus à la fin
MF 568971 - MF 568980	1	-	1	-	-	-
MF 568991 - MF 569000	4	-	3	1	-	-
MF 569001 - MF 569010	5	-	1	-	-	4
MF 569011 - MF 569020	5	-	-	-	-	5
MF 572321 - MF 572330	2	-	-	-	-	2
MF 572331 - MF 572340	2	-	-	-	-	2
MF 572341 - MF 572350	7	-	-	-	-	7
MF 572351 - MF 572360	4	-	-	-	-	4
MF 572361 - MF 572370	7	-	-	-	-	7
MF 572371 - MF 572380	3	-	-	-	-	3
MF 628071 - MF 628080	10	-	-	-	-	10
MF 628081 - MF 628090	10	-	-	-	-	10
MF 628091 - MF 628100	10	-	-	-	-	10
MF 628101 - MF 628110	10	-	-	-	-	10
MF 628111 - MF 628120	10	-	-	-	-	10
TOTAL	90	-	5	1	-	84





ACCUSÉ DE RÉCEPTION

An English version of this form is available on request

Instructions au trésorier :

- s'assurer que la section « déclaration » est remplie et signée par l'agent officiel; soit dans le cas du Rapport de dépenses électorales d'un parti politique autorisé, soit dans le cas des Rapports d'un candidat indépendant autorisé

- s'assurer que le rapport financier est signé et daté par le représentant officiel et, dans le cas d'un parti politique, s'assurer qu'il est accompagné du rapport du vérificateur lorsque les recettes recueillies excèdent 5 000\$

Nous accusons réception des documents suivants :

Rapports d'un candidat indépendant autorisé

Copie des reçus délivrés

Factures, reçus, chèques ou autres pièces justificatives

Rapport de dépenses électorales d'un parti politique autorisé

Factures, reçus, chèques ou autres pièces justificatives

Rapport financier en date du

Rapport de dépenses d'un intervenant particulier

Autres documents :

La section 3 est manquante.

Date du scrutin

_____|_____|_____
An Mois Jour

Date du scrutin

_____|_____|_____
An Mois Jour

2015 | 12 | 31
An Mois Jour

Date du scrutin

_____|_____|_____
An Mois Jour

Nom du candidat indépendant ou du parti

Équipe Dauphin Lechêne

Nom du représentant officiel, de l'agent officiel ou de l'intervenant particulier

Robert Desforges

Municipalité

Montréal

Jean-Sébastien Simard

Nom en majuscules

Signature

JSM

Date de réception

2016 | 03 | 14
An Mois Jour